MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE RECTORAT DE L'ACADEMIE DE NORMANDIE – BUREAU DES CONCOURS – Tél. 02.31.30.17.37

SESSION 2023

Décret n° 2020-1634 du 21 décembre 2020 modifiant le décret n° 2017-169 du 10 février 2017

AVIS D'EXAMEN OBTENTION DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'EDUCATION INCLUSIVE ET FORMATION PROFESSIONNELLE SPECIALISEE

CONDITIONS

Peuvent se présenter à l'examen conduisant à la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) les enseignants du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires et contractuels employés par contrat à durée indéterminée, ainsi que les maîtres contractuels, les maîtres agréés et les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat.

- ► OUVERTURE DU REGISTRE DES INSCRIPTIONS 03 OCTOBRE 2022
- ► DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS 14 NOVEMBRE 2022

DATE DE DEPOT DES DOSSIERS

▶ au plus tard (dossiers sous format numérique <u>uniquement</u>) 03 AVRIL 2023

A l'adresse suivante : dec-concours3-caen@ac-normandie.fr

INSCRIPTION EN LIGNE

Les candidats devront s'inscrire via le site internet du Rectorat de l'académie de Normandie à l'adresse suivante :

https://w3.ac-rouen.fr/eformulaire/?data=DEC+InscriptionCAPPEI

<u>Une réunion d'information se tiendra le mercredi 12 octobre 2022 à 13h30 en visioconférence à cette adresse :</u>

https://visioagents.education.fr/meeting/signin/73027/creator/34881/hash/3e18ed161a1f86f2fd33ce795098 b93ea6ce506a

Aucune inscription ou modification d'inscription ne sera admise en dehors de ces délais